

Évolution du budget de fonctionnement Budget pour 2022

46^e réunion du Conseil d'administration

GF/B46/02_Part A

46^e réunion du Conseil d'administration

Du 8 au 10 novembre 2021 (réunion virtuelle)

Pour approbation

Objet du document : Présenter, avec la partie B, un complément descriptif au budget de fonctionnement pour 2022. Le document présente également la décision du Conseil d'administration quant à l'approbation du budget de fonctionnement 2022 recommandé par le Comité de l'audit et des finances.

Ce document a été traduit en français à partir de la version officielle anglaise. Conformément aux dispositions du Règlement intérieur du Conseil d'administration et de ses comités, la version anglaise fait foi en cas de litige découlant du contenu d'un document traduit (comme celui-ci).

Décision

Décision GF/B46/DPXX : Descriptif du plan de travail et du budget pour 2022 et budget de fonctionnement pour 2022

Se fondant sur la recommandation du Comité, le Conseil d'administration approuve :

1. le descriptif du plan de travail et du budget pour 2022, tel que présenté dans le document GF/B46/02 ;
2. le budget de fonctionnement pour 2022, établi à 322,2 millions de dollars US, tel que présenté dans le document GF/B46/02, qui prévoit i) l'affectation de 65,5 millions de dollars US aux activités relatives aux garanties au niveau des pays et aux garanties externes, telles que décrites dans le document GF/B46/02, et ii) l'affectation de 14,9 millions de dollars US aux dépenses de fonctionnement de 2022 du Bureau de l'Inspecteur général.

Une synthèse des décisions pertinentes précédemment adoptées est proposée à l'annexe 2 en vue de fournir des éléments de contexte au présent projet de décision.

Résumé

Contexte

Le descriptif du plan de travail et budget du Fonds mondial est un élément central des structures de communication de l'information, de planification et de contrôle des finances de l'organisation. Il s'intéresse essentiellement aux activités financées grâce au budget de fonctionnement du Fonds mondial, qui viennent compléter celles mises en œuvre à l'aide des fonds à effet catalyseur et des subventions, ainsi que des contributions des maîtres d'œuvre et des partenaires, en vue de réaliser les objectifs de la Stratégie 2017-2022 : Investir pour mettre fin aux épidémies (la « Stratégie »).

Question abordée dans le présent document

Quels sont les principaux éléments du budget pour 2022 ?

Conclusion

Principaux éléments pris en compte dans la proposition de budget pour 2022

1. Le présent document prend appui sur le cadre de catégorisation du budget de fonctionnement tel que présenté au Comité de l'audit et des finances en octobre 2020 (à sa 14^e réunion), qui comprend les catégories suivantes : **activités de base, catalyseurs cycliques et initiatives prioritaires**. Cette approche budgétaire garantit une discipline stricte en matière de coûts pour les frais structurels/fixes du Secrétariat, et accroît le niveau du financement stratégique/facilitateur. La part des coûts fixes des activités de base dans le cadre du plafond budgétaire pour trois ans de 930 millions de dollars US a été réduite grâce à la réaffectation de ressources vers des activités en lien avec la mise en œuvre de la stratégie et appartenant aux catégories des catalyseurs cycliques ou des initiatives prioritaires. **Pour ce qui est des domaines thématiques, des ressources additionnelles ont été investies dans les capacités programmatiques, la numérisation et les activités de garantie dans le pays et externes.**
2. Le budget pour 2022 est conçu pour **accélérer le rythme d'exécution des programmes clés** au cours de la deuxième année – essentielle – de la mise en œuvre des subventions pour 70 % du portefeuille du Fonds mondial dans un contexte toujours marqué par les conséquences du COVID-19, tout en préparant la mise en œuvre de la Stratégie à compter de 2023. **Six priorités** ont été identifiées pour 2022 afin de répondre à ces objectifs :
 - i. Obtenir des résultats dans la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme
 - ii. Atténuer l'impact du COVID-19
 - iii. Stimuler l'efficacité et l'efficience
 - iv. Investir dans le capital humain
 - v. Préparer la mise en œuvre de la prochaine Stratégie
 - vi. Organiser la septième reconstitution des ressources

3. Le montant du projet de **budget pour 2022 s'élève à 322,2 millions de dollars US**, dans le respect du plafond budgétaire revu à la hausse pour 2020-2022 d'un montant de 930 millions de dollars US, et prévoit 27,5 millions de dollars US pour le financement des activités prioritaires. Les domaines d'investissement proposés pour 2022 concordent avec les contributions communiquées au Comité de l'audit et des finances en mars 2021 (à sa 15^e réunion) dans le cadre de la discussion sur la révision du plafond du budget de fonctionnement sur trois ans.

Avis demandé

4. Il est demandé au Conseil d'administration d'approuver la décision présentée à la page 2.

Avis obtenus

5. Lors de la 17^e réunion du Comité de l'audit et des finances, ce dernier a approuvé à l'unanimité le budget 2022. À cette occasion, il a également examiné la démarche révisée d'établissement des coûts de la nouvelle stratégie présentée dans le document AFC17/04. Le Comité a demandé au Secrétariat de fournir des détails supplémentaires quant aux hypothèses sur les effectifs présentées dans le budget 2022 pour étudier les ratios complémentaires à ceux actuellement préconisés dans le budget de fonctionnement afin de s'engager à maintenir l'efficacité budgétaire et à optimiser les ressources dans un contexte où les risques sont accrus.
6. À sa 45^e réunion, le Conseil d'administration a adopté à l'unanimité la décision, recommandée par le Comité de l'audit et des finances, d'augmenter le budget de fonctionnement global prévu pour la période d'allocation 2020-2022 de 30 millions de dollars US. Le Conseil d'administration a demandé au Secrétariat de travailler en étroite collaboration avec le Comité de l'audit et des finances pour présenter les futurs budgets de fonctionnement ainsi qu'un plan de gestion des effectifs prévoyant les hausses de capacités nécessaires, et pour explorer les possibles modifications, notamment la sortie des fonds à effet catalyseur, ce qui devrait être considéré comme des coûts liés aux activités de base en cours (par exemple, instances de coordination nationale, suivi et évaluation, et indicateurs clés de résultats). Pour ce qui est de l'établissement des coûts de la Stratégie, le Conseil d'administration a insisté sur la nécessité de mettre l'accent au plus tôt sur la manière dont évoluent la structure organisationnelle et les coûts correspondants.

Rapport

Contexte : Évolution du budget de fonctionnement et cycle 2020-2022

10. Grâce à l'engagement plus marqué des donateurs en faveur de la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, **les promesses de don ont augmenté de près de 40 % ces dix dernières années**, permettant d'atteindre des cibles programmatiques ambitieuses. Dans le même temps, le Secrétariat a tiré profit d'une **discipline forte en matière de planification pour réaliser des économies et maximiser les stratégies** afin de ne pas dépasser l'enveloppe de 930 millions de dollars US sur trois ans, tout en continuant d'investir dans les capacités stratégiques (droits humains, systèmes résistants et pérennes pour la santé, prévention et financement du secteur de la santé...) et dans la maturité organisationnelle (risques et garanties, trésorerie, wambo.org, éthique...), et de renforcer les résultats financiers (absorption et conversion des promesses de dons). **Au total, la part du budget de fonctionnement du Secrétariat par rapport aux promesses de dons s'est constamment améliorée, passant de 6,6 % à 5,1 %¹** (taux des organismes homologues entre 7 et 32 %).
11. La méthodologie d'allocation de l'enveloppe de 930 millions de dollars US s'est appuyée sur une catégorisation du budget de fonctionnement, introduite en octobre 2020 (lors de la 14^e réunion du Comité et de la 44^e réunion du Conseil d'administration) en tant qu'évolution du budget de fonctionnement. **La définition de catégories budgétaires permet d'adopter une démarche différenciée pour l'allocation des ressources en distinguant les priorités opérationnelles des priorités stratégiques**, et de garantir la transparence des facteurs de coûts :
- i. **Activités de base (coûts fixes)** : coûts et besoins de dotation en ressources structurels essentiels au Fonds mondial pour lui permettre de mener à bien sa mission (liés entre autres au contexte réglementaire, au contexte du pays hôte et à la structure organisationnelle) avant l'établissement des priorités stratégiques et les compromis en matière d'investissements.
 - ii. **Catalyseurs cycliques (coûts fixes/variables)** : investissements dans des capacités stratégiques ou des catalyseurs d'activité nécessaires pour atteindre des objectifs ou permettre la mise en œuvre de la stratégie sur le moyen terme (période de financement de trois ans) ou le long terme (cycle stratégique de six ans). Les initiatives de transformation pluriannuelles entrent dans cette catégorie.
 - iii. **Initiatives prioritaires (coûts variables)** : activités émergentes ponctuelles ou menées en réponse à l'accroissement soudain des besoins, en lien avec les pics du cycle d'activité, dont les besoins en ressources sont imputés au cycle budgétaire annuel.

Une gestion agile des coûts a permis d'augmenter l'allocation de fonds pour les initiatives cycliques (9 % du total, +9 points) et les initiatives prioritaires annuelles (9 % au total, +3 points) par rapport au cycle précédent, alors que la part du financement des activités de base a baissé (82 %, -12 points). **L'assouplissement des coûts** s'est poursuivi, permettant de dégager 30,7 millions de dollars US (+60 points) de financement prioritaire supplémentaire par rapport au cycle précédent.

¹ Les modalités de regroupement du budget de fonctionnement ont évolué depuis la présentation à la 16^e réunion du Comité de l'audit et des finances.

12. L'augmentation du plafond budgétaire sur trois ans pour le cycle 2020-2022 à 930 millions de dollars US a rendu possible **l'intégration du financement de capacités programmatiques** (+23,3 millions de dollars US : Approvisionnement, division de la Stratégie, de l'Investissement et de l'Impact, et mise en œuvre du nouveau cadre de suivi et d'évaluation), **la numérisation et l'infrastructure/la sécurité informatiques** (+12,3 millions de dollars : résilience et sécurité informatiques, puis technologie dans les pays et services numériques), et **les activités de garantie externe et les mécanismes indépendants de supervision** (+13,4 millions de dollars US : efficacité de mise en œuvre et garantie pour les instances de coordination nationale et agents locaux du Fonds, inclusion du rôle du Comité technique d'examen des propositions et du Groupe technique de référence en évaluation en tant qu'organes indépendants de garantie). **Des gains d'efficacité opérationnelle** ont été réalisés au niveau des capacités opérationnelles du Secrétariat (-9,7 millions de dollars US) et des risques et garanties organisationnels (-1,3 million de dollars US), ce qui a permis de limiter l'augmentation du budget de fonctionnement par rapport au cycle précédent.

Priorités organisationnelles et budget pour 2022

13. **Le projet de budget de fonctionnement pour 2022, d'un montant de 322 millions de dollars US**, est inférieur au plafond révisé de 930 millions de dollars approuvé par le Conseil d'administration pour le cycle en cours. Ces chiffres s'appuient sur les dernières prévisions pour 2021 d'un montant de 309 millions de dollars US et sur les dépenses engagées en 2020, d'un montant de 299 millions de dollars US. Le budget pour 2022 inclut 65,5 millions de dollars US pour les activités de garantie dans le pays et externes, et 14,9 millions de dollars pour le Bureau de l'Inspecteur général.
14. En 2022, le Secrétariat se concentrera sur **l'accélération du rythme d'exécution des programmes clés** au cours de la deuxième année, essentielle, de la mise en œuvre des subventions pour 70 % du portefeuille du Fonds mondial dans un contexte toujours marqué par les conséquences du COVID-19, tout en préparant la mise en œuvre de la **prochaine Stratégie à compter de 2023**. C'est pourquoi il sera essentiel de favoriser l'adaptation des programmes en vue de limiter les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les progrès accomplis contre les trois maladies.
15. Dans le cadre de son processus interne de **planification organisationnelle intégré, permettant l'établissement de priorités, la budgétisation et la planification des effectifs**, le Secrétariat a défini six priorités. Elles concordent avec les domaines stratégiques prioritaires déterminés en 2021, et intègrent les initiatives prioritaires propres au nouveau cycle institutionnel et stratégique, notamment la septième reconstitution des ressources et la préparation de la mise en œuvre de la Stratégie.
16. **Les priorités correspondent aux thèmes émergents pour 2022** qui ont été présentés au Comité de l'audit et des finances en mars 2021 dans le cadre de la révision du plafond budgétaire pour 2020-2022. Les écarts par rapport aux propositions faites en mars sont limités et découlent des travaux menés depuis ou des réponses apportées à l'évolution contextuelle. C'est le cas du processus de sélection des membres de la direction du Conseil d'administration et d'autres responsables de la gouvernance, du soutien aux membres de la direction du Conseil d'administration et des comités, et d'autres améliorations essentielles de la gouvernance ainsi que d'investissements ininterrompus visant à prendre appui sur la diversité et à renforcer la culture organisationnelle du Secrétariat. Le télétravail a accru l'importance de ces domaines.

17. **Les demandes initiales de financement prioritaire, d'un montant de 45,1 millions de dollars US, ont très largement dépassé le niveau de l'enveloppe** disponible pour 2022. Un processus d'établissement rigoureux des priorités a été mené pour :

- a. Les activités considérées comme prioritaires en 2021 et se poursuivant en 2022 : la dotation en ressources a été décidée en fonction de l'état d'avancement de la mise en œuvre, des activités, de leur pertinence dans le temps et de leur lien avec les priorités pour 2022, et du rapport entre les dépenses et les retombées escomptées ;
- b. Les nouvelles activités alignées sur les priorités organisationnelles pour 2022 : les décisions relatives aux ressources ont été fondées sur le niveau de disponibilité des ressources et de la nature déterminante et spécifique des demandes par rapport aux priorités pour 2022. Les retombées attendues par rapport aux sommes investies, les capacités des équipes et le potentiel de réussite de la mise en œuvre des activités ont été pris en compte ; en outre, un examen des effectifs et de l'équilibre budgétaire entre les équipes et les priorités organisationnelles ont été menés.

18. Une liste des activités non financées classée par ordre de priorité a été élaborée pour être examinée de manière plus approfondie en vue d'un financement par le budget de fonctionnement, des ressources pouvant être identifiées au moment de la re-prévision budgétaire trimestrielle. Enfin, 27,5 millions de dollars US ont été alloués aux six priorités, comme suit :

a. Obtenir des résultats contre le VIH, la tuberculose et le paludisme (4,8 millions de dollars US)

Cette priorité s'attache à atteindre les cibles de subventions en accélérant le rythme de la mise en œuvre de ces subventions, avant tout dans les pays critiques pour la mission du Fonds mondial, avec une importance particulière accordée à l'adaptation des programmes et au réexamen en temps opportun des subventions selon les besoins afin de faire face aux répercussions du COVID-19. L'examen des demandes de financement et l'établissement des subventions seront menés à terme pour le prochain cycle de subvention dans le portefeuille de pays « Ciblés ». Les travaux se poursuivront en vue de renforcer l'engagement de partenariats afin d'accélérer l'impact contre les trois maladies, notamment en s'efforçant de garantir la mise en œuvre rapide des campagnes contre le paludisme, en améliorant la couverture et la qualité de la gestion des cas de paludisme dans les pays à fort impact et les cinq pays du Sahel, en étendant les progrès réalisés dans le recensement et la prise en charge des cas manquants de tuberculose dans les pays à la charge de morbidité élevée, et en s'attaquant aux graves lacunes en Afrique de l'Ouest et du Centre. L'accélération de la programmation de prévention ciblée du VIH auprès des populations clés et vulnérables, parmi lesquelles les adolescentes et jeunes femmes, dans 13 pays prioritaires, occupera une place prépondérante, tout comme le renforcement du soutien aux pays fondé sur des données, et de l'analyse et du suivi des investissements liés au VIH. L'appui aux pays en matière de financement national de la santé sera lui aussi élargi, en menant des efforts visant à accroître le financement par les pays des services fournis par des organisations à assise communautaire.

Les activités permettront également le renforcement des systèmes, la mise à profit de la consolidation des capacités techniques dans les principaux domaines du secteur privé, de la qualité programmatique, des systèmes de laboratoire et des

systèmes et réponses communautaires. La mise en œuvre de la stratégie d'orientation des marchés, de la feuille de route pour l'approvisionnement et de la stratégie pour l'assurance qualité sera complétée par l'adaptation des systèmes et processus d'approvisionnement fondée sur les enseignements tirés de la riposte contre le COVID-19. En 2022, une attention considérable sera apportée à l'application du cadre d'éthique et d'intégrité aux activités financées grâce aux subventions du Fonds mondial, par l'entremise des instances de coordination nationale, à la poursuite du plan de mise en œuvre de la politique du Fonds mondial relative à lutte contre la fraude et la corruption, et à la mise en œuvre du cadre de prévention de l'exploitation, des abus et du harcèlement à caractère sexuel. Le cadre de gestion des risques sera adapté au contexte de la pandémie de COVID-19, notamment concernant le renforcement du suivi et de la supervision pour les trois maladies.

b. Atténuer l'impact du COVID-19 (0,0 million de dollars – financement via les coûts opérationnels et de gestion du dispositif C19RM)

L'idée directrice est d'atténuer l'impact du COVID-19 sur la mission du Fonds mondial grâce à la mise en œuvre rapide et efficace des fonds du dispositif C19RM. Les travaux continueront, en collaboration avec les partenaires, pour accélérer l'adaptation des programmes aux besoins, la mise à niveau des opérations d'approvisionnement pour le dépistage, les équipements de protection individuelle et le traitement dans les pays maîtres d'œuvre, et pour apporter un appui à l'engagement fort des communautés et de la société civile dans le cadre plus large de la riposte contre le COVID-19. Le Fonds mondial restera à la tête de l'Accélérateur d'accès aux outils contre le COVID-19, tout en poursuivant sa collaboration avec celui-ci et avec d'autres partenariats afin de mettre sur pied une riposte mondiale plus efficace. Les activités de suivi des résultats, de supervision et de communication de l'information seront imputées au budget du dispositif C19RM.

c. Stimuler l'efficacité et l'efficience (14,0 millions de dollars US)

Stimuler l'efficacité et l'efficience restera une priorité en 2022, afin de tirer le meilleur profit des structures, systèmes et processus organisationnels, de renforcer la prise de décision fondée sur les données, et de favoriser la gestion dynamique du budget de fonctionnement en vue de soutenir la mise en œuvre de la stratégie. La maximisation et la simplification des processus pour les fonctions clés, grâce à la rationalisation des structures internes de prise de décision et au perfectionnement de la configuration organisationnelle pour refléter les priorités stratégiques, contribueront à une plus grande maturité organisationnelle. La mise en œuvre d'une approche globale de la gouvernance à distance et un appui plus poussé à la direction du Conseil d'administration et des comités permettront aux processus de gouvernance du Fonds mondial de gagner en efficacité. Les enseignements tirés du COVID-19 seront pris en compte pour améliorer les processus et systèmes d'approvisionnement afin de combler les lacunes identifiées et d'actualiser l'outil de gestion intégrée des risques et la mise en œuvre du cadre d'appétit pour les risques révisé. Les lancements opérationnels du cycle de vie des subventions s'accompagneront de l'adaptation à l'évolution des besoins des principaux processus, systèmes et outils de gestion des subventions, notamment en veillant à renforcer la supervision de la mise en œuvre des subventions. La prise de décision fondée sur les données sera optimisée en améliorant l'intégration, la fréquence et la disponibilité des données, l'assurance qualité, la communication des informations et l'analyse dans des domaines clés.

d. Investir dans les personnes (1,5 million de dollars US)

Cette priorité s'attache avant tout à mettre en œuvre les derniers éléments de la stratégie de ressources humaines, notamment la poursuite des travaux visant à tirer profit de la diversité et intégrer une culture inclusive de la collaboration, de la confiance et de l'adaptabilité en concordance avec les capacités stratégiques de la nouvelle Stratégie et en favorisant la souplesse organisationnelle. La mise en œuvre de l'initiative pour la diversité, l'équité et l'inclusion et des feuilles de route ambitieuses sera une priorité pour 2022, tout comme l'investissement continu dans le développement des capacités de leadership et de gestion du personnel, un élément particulièrement essentiel dans un environnement de travail hybride. Une nouvelle stratégie de ressources humaines sera élaborée ; le cadre de politique des ressources humaines et le cadre de compétences de base seront actualisés pour concorder avec la nouvelle stratégie du Fonds mondial. Pour ce qui est des capacités stratégiques, la priorité sera donnée à la préparation organisationnelle en vue de la Stratégie au moyen de la planification stratégique des effectifs et du renforcement des capacités stratégiques dans des domaines clés afin d'apporter un appui au rôle de catalyseur du Fonds mondial (p. ex. évaluation, systèmes résistants et pérennes pour la santé, sécurité sanitaire mondiale, systèmes et réponses communautaires).

La mise en œuvre de la feuille de route « Future of Work » sera une autre des priorités en 2022. Pour cela, il conviendra d'adapter la manière de travailler du Secrétariat, grâce à la mise en œuvre de politiques sur le télétravail et les déplacements mises à jour, et au remaniement de l'environnement de travail du Campus de la santé mondiale. Le Secrétariat adaptera l'infrastructure et les systèmes informatiques du Campus de la santé mondiale, et continuera de faire évoluer l'espace de travail numérique afin d'intégrer de nouvelles manières de travailler. La mise en œuvre de la feuille de route pour la sécurité informatique et les certifications ISO permettront, outre la mise en place d'un environnement informatique sécurisé, la résilience et la fiabilité des systèmes informatiques.

e. Préparer la mise en œuvre de la prochaine stratégie (2,8 millions de dollars US)

La préparation de l'organisation à la mise en œuvre de la Stratégie sera un axe majeur en 2022, alors que le Secrétariat s'efforce d'évaluer les implications opérationnelles des évolutions stratégiques, et de développer et trouver des ressources pour des plans de travail alignés sur la Stratégie. Le Secrétariat élaborera et tiendra à jour des stratégies et des démarches incontournables, notamment concernant l'impact du Secrétariat sur le changement climatique et l'environnement (dans le cadre de l'objectif de neutralité carbone), l'élaboration de la future stratégie wambo.org, et l'actualisation de la stratégie pour les adolescentes et jeunes femmes. Dans le cadre de l'approche globale de la gestion des résultats organisationnels, un nouveau cadre de suivi et d'évaluation, un nouveau cadre d'indicateurs clés de résultats et des cibles correspondantes, et une nouvelle fonction d'évaluation seront établis. Le cadre de résultats et de responsabilité ainsi que les cadres de résultats des subventions et les initiatives stratégiques seront alignés sur le cadre d'indicateurs clés.

En parallèle, les préparations du cycle d'allocation 2023-2025 incluront le réexamen et l'application de la politique d'admissibilité, de la méthodologie d'allocation et du processus d'approbation et de mise en œuvre des investissements à effet catalyseur. Un ensemble d'analyses des principaux domaines liés aux subventions et aux

investissements à effet catalyseur du cycle en cours seront menées en interne de manière à contribuer à la mise à jour des directives techniques et au réexamen des politiques, processus et systèmes opérationnels, afin que le Fonds mondial soit prêt pour le début de la mise en œuvre en 2023.

f. Mettre en œuvre la septième reconstitution des ressources (3,9 millions de dollars US)

Cette priorité consistera à mettre en œuvre la septième campagne de reconstitution des ressources du Fonds mondial et de consolider les efforts continus de mobilisation des ressources. La mise en œuvre de la reconstitution comprendra la finalisation de l'argumentaire d'investissement dans le respect de la Stratégie et le lancement de la stratégie de reconstitution des ressources. Cette étape inclut la campagne de marketing et de communication, la stratégie médiatique, les efforts de mobilisation des ressources menés auprès de donateurs spécifiques, la mobilisation de la société civile et de l'écosystème de plaidoyer des communautés (qui a été l'un des facteurs du succès de la sixième reconstitution) et l'organisation de la réunion préparatoire et de la conférence de reconstitution des ressources. Des efforts seront également déployés pour renforcer le positionnement et l'influence de l'organisation dans les pays clés et entretenir l'engagement des donateurs et des partenaires, de manière à consolider les bases de la mobilisation de ressources de façon continue.

Recommandation

Il est demandé au Conseil d'administration d'approuver la décision présentée à la page 2.

Annexes

Les éléments suivants figurent dans les annexes du présent document :

- Annexe 1 : Budget pour 2022 par principales catégories de coûts
- Annexe 2 : Décisions pertinentes du Conseil d'administration/des comités précédemment adoptées
- Annexe 3 : Références et documents pertinents précédemment publiés

Annexe 1 – Budget pour 2022 par principales catégories de coûts

24 Le tableau ci-dessous présente un résumé du budget pour 2022 par catégories de coût principales.

Catégorie budgétaire (en millions de dollars US)

Effectif total	Agents locaux du Fonds et instances de coordination nationale	Frais professionnels	Infrastructure des bureaux	Déplacements	Réunions
173,6	58,5	41,2	23,1	10,9	3,2
Commu- nication	Groupes constitutifs du Conseil d'administration	Autre	Coûts non récurrents	Total	
1,4	1,6	5,6	3,0	322,1	

25 Effectif total (sous-traitance incluse) (en millions de dollars US)

Budget 2021*	Budget pour 2022
166,0	173,6

Augmentation du coût total des effectifs de 7,6 millions de dollars US. La réduction du montant lié à la sous-traitance de 2,7 millions de dollars US compense en partie l'augmentation du coût du personnel de 10,3 millions de dollars US. Cette augmentation est due au renforcement des postes Investissements stratégiques et impact, Fonctions de supervision et d'appui, Risques organisationnels et Garanties (Indépendant) et Opérations d'approvisionnement. Des gains d'efficacité apparaissent au niveau des opérations liées aux subventions. La mise en œuvre des mesures de réorganisation et la requalification de coûts préalablement considérés comme non renouvelables en coûts de personnel pour le budget pour 2022 expliquent l'augmentation.

26 Agents locaux du Fonds et instances de coordination nationale

Budget 2021*	Budget pour 2022
57,8	58,5

Les besoins augmentent de 0,7 million de dollars US pour atteindre 58,5 millions de dollars US dans un contexte de pandémie de COVID-19 pour apporter un appui à la supervision des subventions par les agents locaux du Fonds et les instances de coordination nationale, et aux activités liées à l'éthique et l'intégrité (protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles) et du Groupe technique de référence en évaluation.

27 Frais professionnels (hors sous-traitance) (en millions de dollars US)

Budget 2021*	Budget pour 2022
38,6	41,2

Le montant des frais professionnels augmente de 2,6 millions de dollars US pour atteindre 41,2 millions de dollars US en raison de la reconstitution des ressources et des besoins en complément d'expertise pour établir le plan de travail annuel.

28 Frais de déplacement (en millions de dollars US)

Budget 2021*	Budget pour 2022
13,5	10,9

Les contraintes toujours imposées aux déplacements et l'adaptation aux nouveaux modes de travail contribuent activement à la réduction de 2,6 millions de dollars US du budget consacré aux déplacements, dont le montant est de 10,9 millions de dollars US.

*Budget pour 2021 retraité pour tenir compte des transferts budgétaires des divisions vers le financement de la santé. La sous-traitance, auparavant incluse dans les frais professionnels, a été reclassée dans le coût total de l'effectif.

Annexe 2 – Décisions pertinentes du Conseil d'administration et des comités précédemment adoptées

Décisions pertinentes précédemment adoptées	Résumé et impact
GF/AFC17/DP05 : Budget de fonctionnement 2022	Selon la décision par le Conseil d'administration d'augmenter de 30 millions de dollars US le budget de fonctionnement global prévu pour la période d'allocation 2020-2022, ce qui porte le montant disponible pour les dépenses de fonctionnement pour la période d'allocation 2020-2022 à 930 millions de dollars US. Le Comité de l'audit et des finances valide son examen et sa discussion du descriptif du plan de travail et du budget pour 2022, présenté dans le document GF/AFC17/04 – Part A, et décide de le soumettre au Conseil d'administration pour qu'il l'approuve à sa 46 ^e réunion, qui se tiendra en novembre 2021.
GF/B45/DP03 : Budget de fonctionnement pour la période d'allocation 2020-2022	Sur recommandation du Comité de l'audit et des finances, le Conseil d'administration approuve l'augmentation de 30 millions de dollars US du budget de fonctionnement global prévu pour la période d'allocation 2020-2022, afin de faciliter la mise en œuvre des activités essentielles en 2022, ce qui porte le montant disponible à 930 millions de dollars US.

Annexe 3 – Références et documents pertinents précédemment publiés (en anglais)

- GF/B45/02 [Évolution du budget de fonctionnement 2020-2022 – Révision du plafond budgétaire](#)
- [Rapport de la 45^e réunion du Conseil d'administration](#)
- GF/AFC15/06A [Évolution du budget de fonctionnement 2020-2022 – Révision du plafond budgétaire](#)
- GF/AFC15/06B [Évolution du budget de fonctionnement 2020-2022 – Révision du plafond budgétaire](#)
- [Rapport de la 15^e réunion du Comité de l'audit et des finances](#)
- GF/AFC14/07A [Budget de fonctionnement et plan de travail pour 2021](#)
- GF/AFC14/07B Budget de fonctionnement du Secrétariat 2021
- [Rapport de la 14^e réunion du Comité de l'audit et des finances](#)

Ce document a été traduit en français à partir de la version officielle anglaise. Conformément aux dispositions du Règlement intérieur du Conseil d'administration et de ses comités, la version anglaise fait foi en cas de litige découlant du contenu d'un document traduit (comme celui-ci).